# AVIS PUBLIC

**Est par la présente, donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le règlement :

**2016-465-1 modifiant le règlement 2016-465 concernant la prévention des incendies sur le territoire de Wentworth-Nord**

A été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 20 septembre 2019 et est en vigueur.

Le règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 25e jour de septembre 2019

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 25e jour de septembre 2019.**

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 25e jour de septembre 2019

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière